

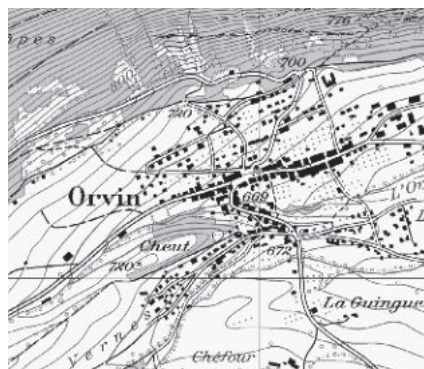


Photo aérienne 1972, © OACOT, canton de Berne

Village agricole de caractère dans le premier pli du Jura plissé. Agglomération à deux ruelles de la plus simple expression avec rangées de maisons contiguës, structurée par l'Orvine. Aujourd'hui commune d'agglomération de Bienne avec de plus en plus de maisons d'habitation et de moins en moins de vergers.



Carte Siegfried 1872



Carte nationale 1994

Village

XX	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales



1 Ravin de l'Orvine



2 Route principale



3



4



5



6



Direction des prises de vue 1:10 000
Photographies 1998: 1, 14, 16
Photographies 2005: 2-13, 15, 17-22



7 Route principale



8



9 Place du village



10 Sonville



11 Le Coin/Sonville, bifurcation



12 Sonville



13



14 Le Coin



15



16 «Hôtel du Crosse de Bâle», 1977



17



18 Ecole de 1960



19



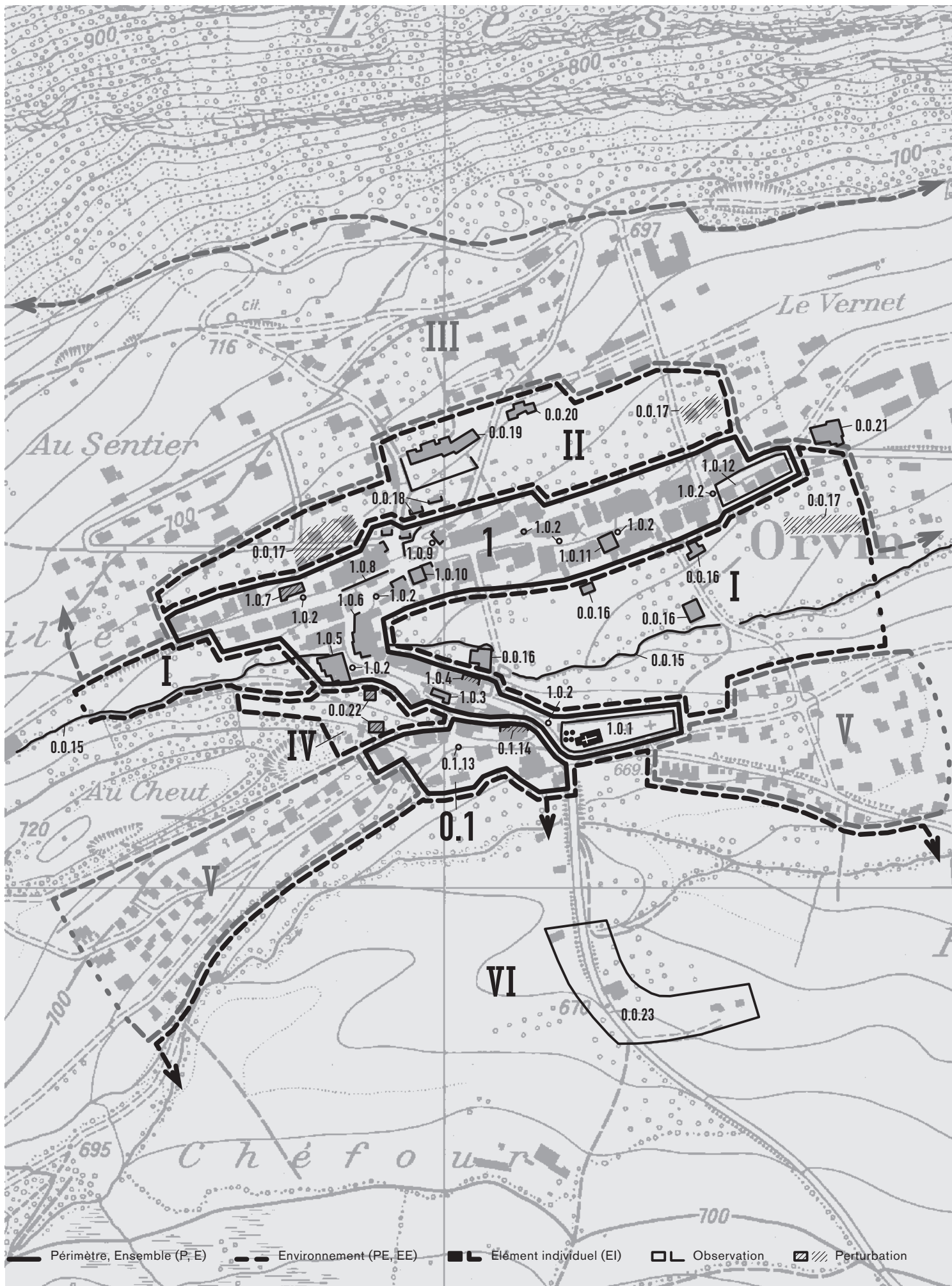
20 Le Crêt



21 Eglise paroissiale



22 Le Crêt



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Ancien village agricole, caractérisé par sa forme en Y et son tissu construit contigu en rangées; tissu construit surtout du 19 ^e s. suite à des incendies, mais structure plus ancienne	AB	×	×	×	A			1–17,19
E	0.1	Le Crêt, tissu construit hétérogène du 19 ^e /20 ^e s., marqué par le home Bethel	B	/	/	/	B			20,22
PE	I	Ravin de l'Orvine, séparant le village en deux, vergers intacts avec quelques bâtiments utilitaires en bois	a			×	a			1,19
PE	II	Vergers occupant l'arrière de l'agglomération, semé ponctuellement de constructions; importants pour la lisibilité de l'ancienne bordure du village	ab			×	a			
EE	III	Quartier résidentiel sur coteau sud, maisons unifamiliales et immeubles, 2 ^e m. 20 ^e s. ; l'arrière-plan du site	b			/	b			19
PE	IV	Eperon au dessus Le Coin, versant raide avec près à l'arrière	ab			×	a			
PE	V	Deux quartiers de maisons individuelles sur crête des deux côtés de l'ensemble de l'église, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
EE	VI	Versant nord, terres cultivées non construites au premier plan du site	a			/	a			
EI	1.0.1	Eglise paroissiale, dans cimetière clos par un mur, édifée en 1722; implantation proéminente de l'ensemble sur la crête; beau clocher-porche en pierre de taille; sur le devant, six tilleuls				×	A	o		1,21,22
	1.0.2	Fontaines publiques dans les rues et sur les places, bassins monolithiques en pierre calcaire, toutes du 19 ^e s.						o		7,15
	1.0.3	Station-service, légèrement perturbant dans l'ancien contexte paysan						o		
	1.0.4	Façades extrêmement nues du côté du ruisseau, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
	1.0.5	«Hôtel de la Crosse de Bâle», daté 1797, imposant bâtiment individuel dans courbe centrale, avec avant-toit en berceau et annexe latérale						o		14,16
	1.0.6	Maisons dites des Sarrasins, échappées aux incendies, datant du 17 ^e et début du 18 ^e s.						o		14,16
	1.0.7	Grand immeuble, vers 1975, interruption du tissu construit paysan, particulièrement dérangent vu du bas							o	15
	1.0.8	Mur de soutènement de la Rue Haute						o		10–13
	1.0.9	Place du village, grand espace sur deux niveaux, entourée de constructions à fonction publique avec fontaine, datée 1932						o		9
	1.0.10	Immeuble avec magasin, milieu 20 ^e s., toit à bâtière trop plat, par ailleurs bien intégré						o		
	1.0.11	Poste, construction discrète, vers 1975						o		
	1.0.12	Tissu plus récent que le reste du périmètre						o		
	0.1.13	Fontaine publique, bassin monolithique, daté 1841						o		22
	0.1.14	Maison de retraite, façade nue en situation exposée							o	22
	0.0.15	Ruisseau l'Orvine						o		
	0.0.16	Bâtiments utilitaires agricoles de grand volume en bois dans le ravin						o		
	0.0.17	Limites du village obstruées par des constructions de la 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
	0.0.18	Deux maisons d'habitation Heimatstil au-dessus de la place du village, dont la cure datant de 1929–1932						o		
	0.0.19	Complexe scolaire dans le style des années 1950, constr. 1960, aile de liaison dat.1963; sur le devant grande cour de récréation						o		18
	0.0.20	Pavillon de l'école maternelle, vers 1970						o		
	0.0.21	«Restaurant du Cheval Blanc», grande maison jurassienne, à l'entrée basse du village, fermant l'espace de rue, probabl. 3 ^e q. 19 ^e s., annexes du 20 ^e s.						o		

Orvin

Commune de Orvin, district de Courtelary, canton de Berne

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.22	Deux maisons d'habitation trop voyantes avec toit plat à potence, en situation exposée sur le versant							o	
	0.0.23	Constructions anciennes et récentes groupées à l'entrée sud du village						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Il semble que le site existait dès l'époque romaine; c'est là, en effet, que passait une voie romaine secondaire, débouchant à Frinvillier sur la route Aventicum–Augusta Rauracorum, franchissant le fameux Pierre-Pertuis. La première mention écrite du village et de sa chapelle, consacrée à Saint Pierre, date de 866 (Ullvinc). Le nom allemand du village Ilfingen est donc plus ancien que le nom français Orvin qui apparaît pour la première fois en 1393 dans des documents.

Bien que le site dépendît de la principauté épiscopale de Bâle du point de vue séculier, l'autorité ecclésiastique appartenait à l'évêque de Lausanne jusqu'à la Réforme en 1531. Orvin constituait une seigneurie indépendante à l'intérieur de l'évêché; selon la tradition, le château des nobles d'Orvin se trouvait sur la colline nommée Le Cheut à l'ouest du village. Vers la fin du 15^e siècle, la famille noble d'Orvin s'éteignit. Durant des siècles, le village fut administrativement lié avec la ville de Bienne. Après une brève période de domination française (1792–1814), Orvin fut rattaché au canton de Berne, en même temps que les autres communes de l'ancienne principauté épiscopale de Bâle. Depuis 1816, Orvin fait partie du district de Courtelary.

Trois gros incendies ravagèrent le village. En 1724 l'incendie détruisit dix-sept fermes et dix greniers. En 1754, ce fut encore pire: le feu détruisit plus de la moitié du village, 48 sur 88 maisons. Par la suite le prince-évêque ordonna à ses sujets d'Orvin de recouvrir en tuiles les maisons qu'ils rebâtiraient et, lorsque deux maisons seraient sous le même toit, de les séparer par un mur mitoyen en pierre. Malgré cette mesure, le pire de tous ces incendies détruisit en 1801 pas moins de soixante fermes, la cure et deux auberges.

Après la reconstruction du village au début du 19^e siècle, Orvin ne connut ni de grands bouleversements au niveau du bâti existant, ni d'expansion importante. Lors de la publication de la première carte Siegfried, en 1872, l'extension du village agricole correspondait à peu près aux deux composantes du site délimités par

l'ISOS (1, 0.1). Les environnements étaient encore pratiquement libres de constructions. Le village resta dans cet état jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Après 1950, Orvin passa de plus en plus sous l'influence de Bienne. Depuis lors le site bâti connaît une certaine expansion, avec la construction de maisons familiales, d'une nouvelle école, vers 1960, et de quelques immeubles sur le versant nord. Parallèlement, la population a connu un accroissement important et l'activité s'est déplacée vers le secteur tertiaire. Aujourd'hui, une grande partie de la population active se rend à Bienne pour travailler. En 2005, 1'207 personnes habitaient dans la commune.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le village d'origine (1) se compose de deux axes, présentant le caractère général d'une grand'rue, bordés de constructions et se rencontrant à la hauteur de la césure que constitue l'Orvine (0.0.15). S'y ajoutent l'église, implantée en contre-haut dans un cimetière clos de murs, à l'extrémité est de l'axe sud (1.0.1), et le ravin libre de constructions, séparant les deux axes construits (I). Le tout se caractérise par des silhouettes de grande qualité, parce que le village est implanté dans un paysage jurassien typique, en contrebas d'importantes falaises.

Le périmètre principal du vieux village a la forme d'un Y. Les trois branches portent les noms Rue Principale, Sonville/Rue Haute et Le Coin. Le tissu construit est divers: mais les pavés présents partout, les murets en pierre sur les côtés, les lampadaires installés vers 1990 et les diverses fontaines en pierre donnent une cohésion optique aux trois parties.

A l'intérieur du site construit, les qualités se trouvent en particulier dans l'espace allongé, courant parallèlement aux courbes de niveau, que constitue la rue principale, remarquable par sa cohésion spatiale et son image globalement intacte. L'espace est défini par deux rangées de fermes jurassiennes, soit isolées, soit accolées, datant en majeure partie de la première moitié du 19^e siècle. En général, les bâtiments isolés

présentent leur pignon sur rue et les bâtiments accolés leur façade parallèlement à la voie. On remarque les nombreuses fermes jumelées et les rangées courtes. Leurs toits sont pour la plupart couverts de tuiles, quelques-uns étant couverts de plaques d'éternit. Les parties de façades en bois sont assez nombreuses et comportent notamment de beaux greniers. Dans tout le périmètre il n'y a que peu de maisons construites après 1950 (1.0.10, 1.0.11), mais les transformations sont beaucoup plus nombreuses.

Les trois incendies du village ont eu pour conséquence qu'Orvin ne possède aujourd'hui que très peu de maisons construites avant 1801. Parmi celles épargnées par les incendies, il faut mentionner les quatre plus vieilles maisons du village, antérieures à l'incendie de 1724 et situées en face de «l'Hôtel de la Crosse de Bâle»: Les Sarrasins (1.0.6). La légende raconte qu'un soir d'hiver, les habitants de ces maisons accueillirent des Sarrasins de passage. En guise de remerciement, les visiteurs leur offrirent leur protection.

L'axe sud de l'ancien village recèle un tissu davantage transformé (1.0.3, 1.0.4 p.e.), de même que le petit ensemble (0.1) sur la crête accueillante l'église paroissiale. Celui-ci, nommé Le Crêt, est fortement marqué par les bâtiments de l'établissement religieux Bethel, l'espace sur voie étant par conséquent passablement hétérogène. L'église, implantée sur la crête avec sur le devant une place plantée d'arbres, et le cimetière clos par un mur sont d'une grande importance, aussi bien pour la cohérence spatiale de l'espace-ruelle Le Coin au sud qui est orienté directement sur le clocher-porche de l'église, que pour la silhouette extérieure du site.

Les espaces intermédiaires intacts, les jardins, murets, chemins et emplacements de travail avec fumier constituent des éléments de grande valeur, de même que les rues pavées et les nombreuses fontaines qui rythment l'espace-rue au caractère rural affirmé. La petite douzaine de fontaines ponctuent à distances irrégulières le bord de la rue. Elles ont en général deux bassins qui souvent portent la date de leur construction. Seule une fontaine date du 20^e siècle – celle sur la place du village (1.0.9) –, les autres ayant

été placées entre 1832 et 1868. Les emplacements de travail s'étendent souvent jusque derrière la maison où se trouvent les jardins potagers et où se dressent la plupart des greniers en bois, le village en possédant près de vingt, la plupart étant datés de 1712 à 1851.

La silhouette du site a été considérablement perturbée au cours des dernières décennies; de larges parties de l'environnement ont été bouleversées par de nouvelles maisons familiales et d'immeubles locatifs (III, 0.0.17), avant tout sur le versant sud, derrière le village. Toutefois, l'environnement le plus important, le ravin avec ses jardins, prés et vergers (I), est resté pratiquement intact.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Avant toute intervention en matière de construction, il faut consulter le recensement architectural du canton.

Pour la couverture des toits des anciennes fermes, la tuile traditionnelle à emboîtement, de couleur naturelle rouge, est souhaitable.

Étant donné l'importance des avant-cours des fermes pour la silhouette intérieure du site, il faut, avant toute intervention en matière de construction, examiner leur rôle à l'intérieur de l'entité; des mesures contrariant cette qualité doivent être refusées.

Il faut s'abstenir de construire des trottoirs à l'intérieur du tissu bâti à protéger.

Pour le revêtement des chaussées, les pavés sont préférables à l'asphalte.

Il convient de grouper tout développement futur de la localité dans les environnements déjà partiellement construits.

Tout doit être fait pour conserver le précieux capital esthétique des vergers.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX | Qualités de la situation

Les qualités de situation tiennent au charmant contraste entre l'espace allongé de la rue principale, par-dessus le ravin intact et l'axe construit en pente ainsi que l'église qui le surplombe. Ces qualités sont affaiblies par les constructions implantées dans certains environnements importants, en particulier à l'arrière-plan du site.

XXX | Qualités spatiales

Les qualités spatiales se révèlent prépondérantes et résident dans le contraste village-ravin-église, dans l'espace clos et très varié de la rue principale, ainsi que dans la transition avec la bifurcation centrale et dans la courbe que dessine la route en traversant le ruisseau.

XX/ | Qualités historico-architecturales

Les qualités historico-architecturales sont prépondérantes grâce à l'homogénéité de la substance construite et grâce au mode de groupement en rangées, intéressant sur le plan typologique et qui, dans la région, ne trouve de parallèles qu'à Vauffelin, Diesse et à Nods. Ailleurs, le Jura bernois ne connaît pas la rangée contiguë avant la naissance de l'urbanisme jurassien au 19^e siècle.

2^e version 10.2005/hjr

Films n° 3650, 3651 (1979); 8842 (1998);
10258 (2005)

Coordonnées de l'Index des localités
582.978/223.347

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse